

r.o.811. s.d.
 r.o.841.Pak-Ind.931. - CR/cb
 r.o.840.Iran-Irak

Berne, le 10 février 1972

Notice

Voyage de Monsieur Cramer (C)
 en Iran, au Pakistan et en Inde,
 du 13 au 29 janvier 1972

Téhéran

C fut reçu le 14 janvier (jour de fête) par le Ministre des affaires étrangères iranien et profita de cette occasion pour remercier, au nom du Gouvernement suisse, le Gouvernement iranien de la confiance dont celui-ci fit preuve en chargeant la Suisse de la défense des intérêts iraniens en Irak.

Un échange de vues sur les problèmes posés par le mandat eut lieu. En outre, la question des expulsions de plus de 35'000 ressortissants iraniens de l'Irak, en décembre 1971 et janvier 1972, fut abordée. Il faut noter que ces expulsions ont cessé depuis lors.

Des questions d'ordre technique, telle que celle d'un courrier diplomatique direct entre Bagdad et Téhéran et vice versa furent soulevées avec les proches collaborateurs du Ministre (MM. Nadim, Chef de cabinet et Chassemi, Directeur intérimaire du premier département). Le MAE donna son accord de principe pour l'utilisation, par notre Ambassade, de la station de radio iranienne restée à Bagdad.

Finalement, le Ministre approuva l'idée d'une action de secours à entreprendre éventuellement pas le Lion et Croissant Rouges iranien à laquelle la Croix-Rouge Suisse contribuerait.

C s'entretint avec l'Ambassadeur Gagnebin et souligna encore une fois les principes qui règlent la défense des intérêts d'un Etat tiers par la Suisse (voie diplomatique).

Islamabad

C eut des entretiens au MAE avec M. Sultan Khan, Foreign Secretary, ainsi qu'avec les personnalités suivantes :

- Appointment Mr Aftab Ahmad Khan, Director General (Desk Asia)
- Mr. Yusuf J. Ahmad, Director General United Nations and Economic Coordination
- Mr Ali Arshad, Chief of Protocol

C assura ses interlocuteurs que la Suisse fera tout ce qui est en son pouvoir pour représenter les intérêts pakistanais en Inde. Chacune des personnalités du MAE qu'il visita ne manqua pas d'exprimer sa reconnaissance pour ce que notre pays a déjà entrepris et entreprendra encore en exécution du mandat qui lui a été confié au début du mois de décembre 1971.

C souligna l'importance du fait que le mandataire puisse obtenir des instructions aussi précises que possible dans les différents domaines pratiques.

Lors de sa visite au MAE, C ne manqua pas de constater qu'il y régnait, on ne peut pas en douter, une ambiance de nervosité. Beaucoup de membres du Ministère sont de race bengalie et désireraient au fond se mettre à disposition des autorités du Bangladesh, sachant que l'infrastructure du nouvel Etat est quasi inexistante.

Le séjour à Islamabad permit en outre à C de discuter avec l'Ambassadeur Mallet et ses collaborateurs des nombreux problèmes qui se posent à ce poste et au personnel envoyé dans cette capitale pour assumer les nouvelles tâches.

Karachi

Accompagné de M. Rieder, C se rendit à Karachi. Il y fit une inspection des bâtiments occupés jusqu'à la rupture des relations diplomatiques par les Indiens.

Comme à Islamabad, des questions de tout genre furent discutées avec le Consul général Tosio et ses collaborateurs. C fit comprendre au Chef de poste qu'il faudrait arriver à une séparation nette et claire entre le Consulat général et la Section des intérêts étrangers.

Profitant du départ du premier bateau se rendant de Karachi à Bombay depuis le début des hostilités, C quitta le Pakistan à bord du "Sirdhana". Ce bateau transportait d'ailleurs les 86 marins indiens qui avaient été internés à Karachi pendant plus de 7 semaines.

Bombay

Comme il ressortit des contacts avec le Consul général Brunner, la plupart des problèmes en rapport avec la reprise du mandat pakistanais ont déjà trouvé une solution. Pour le moment du moins, la Section des intérêts pakistanais du Consulat général n'est pas très chargée.

Delhi

Arrivé dans la capitale indienne la veille d'une journée de fête, C commença par des discussions avec l'Ambassadeur Real et ses collaborateurs. Il n'y a pas de doute que les problèmes qui se posent à notre Ambassade et à sa Section des intérêts étrangers ne sont pas seulement très nombreux mais en partie délicats. C remercia l'Ambassadeur Real de toute l'activité qu'il a déployée depuis que la Suisse a assumé le mandat pakistanais. C profita de l'occasion pour réunir tout le personnel de l'Ambassade et le remercia du travail qui a été accompli, surtout lors de la reprise du mandat et du rapatriement des diplomates pakistanais.

Contrairement à ce qui est le cas à Karachi, beaucoup reste à faire à La Nouvelle Delhi en ce qui concerne les immeubles de propriété pakistanaise. Il faut noter à ce sujet que la tâche est probablement plus grande dans la capitale indienne étant donné que la propriété gouvernementale pakistanaise ne comprend pas seulement un immeuble administratif mais également des centaines d'appartements.

C fut reçu par M. Banerjee, Foreign Secretary, auquel il tint les mêmes propos qu'à son collègue pakistanais à Islamabad. M. Banerjee remercia, de son côté, la Suisse et notamment l'Ambassadeur Real de ce qui a été fait jusqu'à présent en tant que Puissance protectrice. L'interlocuteur n'aborda pas la question du "grand mandat" et ne jugea pas opportun de mentionner l'affaire de notre exposé juridique qui ne fut pas accepté. Il fit cependant un long exposé sur la situation actuelle et future de son voisin à l'Ouest, tout en donnant un aperçu des intentions du Gouvernement indien vis-à-vis du Pakistan et selon le développement futur de la situation politique et militaire dans ce pays.

En ce qui concerne la Délégation du CICR en Inde, plusieurs propos qui lui furent rapportés donnèrent à C l'impression que les délégués en question ne sont pas toujours à la hauteur de leur tâche. Ceci confirma ce qui lui avait été dit à Islamabad lors de deux rencontres avec M. Bignami.
